



schweizerischer ingenieur- und architektenverein
société suisse des ingénieurs et des architectes
società svizzera degli ingegneri e degli architetti
swiss society of engineers and architects

La SIA recherche

de nouveaux membres pour la commission suivante : Commission SIA 385 « Eau chaude sanitaire »

Au vu de la raréfaction des ressources énergétiques et en eau potable, la planification optimale des installations d'eau chaude dans les bâtiments devient de plus en plus importante. La prise en compte de ces installations dès les premières étapes d'un projet participe efficacement à améliorer l'hygiène, l'efficacité énergétique et le confort d'utilisation. La commission SIA 385 « Eau chaude sanitaire » est en charge des normes décrivant les mesures et procédures nécessaires à cette fin.

Rattachée à la Commission des normes relatives aux installations du bâtiment et à l'énergie (KGE) de la SIA, la commission SIA 385 compte environ dix membres, reflétant une diversité de profils. Pour leur prêter main forte, la SIA recherche aujourd'hui de nouveaux membres remplissant les conditions suivantes :

- Formation d'ingénieur ou équivalent, si possible avec un bagage universitaire ;
- Expérience professionnelle : connaissances techniques actuelles dans le domaine sanitaire et savoir-faire professionnel pointu ;
- Bon réseau professionnel ;
- Expérience dans l'application des normes SIA ;
- Compétences sociales élevées et esprit d'équipe ;
- Maîtrise écrite et orale du français; bonne compréhension de l'allemand écrit et oral ;
- Activité professionnelle basée de préférence en Suisse romande, afin d'équilibrer la représentation au sein de la commission.

La collaboration au sein d'une commission SIA vous donne l'occasion de faire valoir vos connaissances et de participer à l'élaboration des bases normatives du secteur des études et de la construction. Dans le même temps, vous profitez de l'expertise de vos collègues, élargissez votre réseau professionnel et restez à la pointe des connaissances. Cette collaboration se fait à titre bénévole. Les frais de déplacement sont remboursés conformément au règlement SIA y relatif. D'expérience, la charge de travail représente environ quatre séances d'une demi-journée par an, avec peu de travail supplémentaire.

Si nous avons éveillé votre intérêt, envoyez votre CV et lettre de motivation d'ici au 16 juin 2024 au Bureau de la SIA par courriel à Bettina Huber, bettina.huber@sia.ch. Pour toute question, veuillez contacter le président de la commission SIA 385 « Eau chaude sanitaire » Reto von Euw, reto.voneuw@hslu.ch.

www.sia.ch